

# Le point sur ....

## La résistance publicitaire

### Procès des « déboulonneurs » : peine symbolique confirmée

La 12<sup>e</sup> chambre correctionnelle de la cour d'appel de Paris vient de confirmer, en mars 2008, le jugement en première instance, prononcé le 9 mars 2007 contre sept militants du collectif des « déboulonneurs » les condamnant à une amende d'un euro symbolique pour avoir « barbouillé » des panneaux publicitaires. C'est la première fois qu'une décision est prise par une cour d'appel à ce sujet. Selon Me François Roux, avocat du collectif, cet arrêt est très intéressant car la cour reconnaît « qu'à une action symbolique répond une sanction symbolique ».

Les déboulonneurs veulent, par leur action, dénoncer l'agression que constitue l'affichage géant et obtenir la limitation de celui-ci aux dimensions de l'affichage associatif, c'est-à-dire 50 x 70.

[www.deboulonneurs.org](http://www.deboulonneurs.org)

### Paysages de France : l'avancée judiciaire

De septembre 2007 à février 2008, l'association a obtenu une dizaine de victoires judiciaires, parmi lesquelles cinq contre des afficheurs et cinq contre l'Etat, condamné du fait de la carence de deux préfets et d'un maire, dans la Manche, en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme.

« En refusant de faire appliquer le Code de l'environnement, des préfets et des maires continuent donc à se placer en marge de la loi. Or l'incurie, le laxisme et la complaisance dont font preuve certains représentants de l'Etat sont un véritable encouragement à la délinquance environnementale et une forme de complicité avec ceux qui bafouent une loi destinée à protéger l'environnement, le cadre de vie des citoyens ainsi que le paysage, patrimoine commun de la nation (loi du 2 février 1995). » Paysages de France agit pour le respect de cette législation.

[www.paysagesdefrance.org](http://www.paysagesdefrance.org)

LA PUB, C'EST LÀ QU'ELLE ATTAQUE



### Résistance à l'Aggression Publicitaire en direction des enfants

Un groupe de travail au sein de R.A.P. sur la thématique « publicité et enfant » vient de se créer. Pour participer à ce travail si la thématique vous intéresse, s'inscrire en envoyant un mail à [laure@antipub.org](mailto:laure@antipub.org)

L'association collecte d'autre part un maximum d'images dans l'objectif de créer un jeu éveillant l'esprit critique des enfants (10 à 18 ans) vis-à-vis de la publicité. Ce jeu sera diffusé dans les écoles. Pour cela, elle a besoin d'exemples de publicités (support image, et non vidéo) illustrant les techniques manipulatoires des publicitaires (sexisme, humour, compétition...).

RAP - 53, rue Jean Moulin  
94300 Vincennes  
tél. 01 43 28 39 21  
[contact@antipub.net](mailto:contact@antipub.net)  
[www.antipub.org](http://www.antipub.org)

### Paris donne l'exemple...

Le nouveau règlement local de publicité adopté par la Ville de Paris prévoit une baisse de 20 % du nombre de panneaux en deux ans et, parmi eux, la disparition des trop fameux 4 x 3. Les 8 m<sup>2</sup> en mobilier urbain (sur la voie publique), sont, eux, censés disparaître en 2017. Les panneaux déroulants devront, de plus, s'arrêter entre minuit et sept heures et l'affichage sera interdit dans un rayon de 50 mètres autour des écoles.

La capitale devient donc en intégralité une zone de publicité restreinte et les zones interdites sont étendues.

PARIS-NORMANDIE  
23-6-2008

Lundi 23 juin 2008

## L'IMAGE DU JOUR

### ► La pub fait dé-penser



Le collectif non-violent des déboulonneurs se réunit régulièrement le long des grandes routes pour une action anti-pub. Samedi ils bâchaient neuf grands panneaux sur l'avenue Rondeau. Les automobilistes interpellés et amusés pouvaient voir au lieu de MacDonald's des slogans du genre : pub = pollution mentale ou qui paie la pub ? Autant de phrases chocs pour provoquer les passants sur ce qu'est devenu le business publicité. Anaël, membre actif du collectif, rappelle le but de leurs manifestations régulières : « Nous ne sommes pas contre la publicité mais au lieu d'un affichage de 4 mètres par 3 on prône le 50 cm par 70 ; avec des formats aussi imposants sur l'espace public la pub nous est imposée, à la télévision on peut éteindre ! » Comme l'explique Johanna, une autre participante, ils sont contre l'invasion publicitaire car « la pub est vecteur de surconsommation, de surendettement et aussi de surpoids ». Dans la population française 70 % sont publiophobe mais pourtant on est tous harcelés au quotidien par la publicité dans toutes ses variantes. Peut-être verrez-vous au bord des routes dans quelques temps nos mêmes agitateurs de conscience barbouiller les panneaux car c'est là leur seule façon de se faire entendre, par des procès. Si vous voulez, vous aussi, militer contre cet acharnement publicitaire actuel faites un tour sur leur site [www.deboulonneurs.org](http://www.deboulonneurs.org)

ALLIANCE POUR UNE EUROPE DES CONSCIENCES  
no 17 (avril 2008)

LA VOIX DU NORD 23-4-2008

ACTUALITÉ | MÉTROPOLE LILLOISE | 9



## FALLAIT PAS LES ÉNERVER

**Un commando barbouilleur antipub sur le Grand Boulevard.** Hier, le collectif des Déboulonneurs a fait une incursion à Marcq-en-Barœul, le long du Grand Boulevard, pour barbouiller une série de six panneaux 4 par 3. Comme la police ne s'était pas déplacée, ils sont allés au commissariat pour se dénoncer. Leur objectif est en effet d'être poursuivis pour clamer leurs arguments antipublicité intrusive. « On peut fermer une télévision, pas les yeux quand on